

# BULLETIN D'INFORMATION

**L**e paysage et les composantes territoriales, spécificités des forêts méditerranéennes, sont des aspects essentiels de la valeur de ces espaces et de leur reconnaissance. Ce numéro du bulletin d'information de l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes est consacré au thème "**Territoires, forêts et paysages**", dans le but de mettre en évidence les liaisons entre ces trois réalités et de démontrer l'importance des approches territoriale et paysagère en milieu forestier méditerranéen.

## Editorial

Le paysage méditerranéen, reconnu à la fois par sa singularité et par son extraordinaire diversité, est l'expression et le principal révélateur de la transformation des terroirs (conclusions du Premier congrès international sur le paysage méditerranéen à Montpellier, 14-16 juin 1993). D'ailleurs, le paysage rural méditerranéen est une mosaïque qui a été établie et modelée durant des siècles par la gestion, l'exploitation et les activités humaines. Les paysages sont la matérialisation des systèmes d'organisation du territoire. Il y a donc une relation étroite entre l'aménagement, la restauration des paysages forestiers et la valorisation de ces espaces à travers leurs usages et leur gestion. De plus, leur mise en valeur suppose une meilleure prise en compte de leur multifonctionnalité et implique une restauration des paysages forestiers, comme cela a été indiqué lors du Séminaire sur la "Restauration des paysages forestiers en région méditerranéenne" organisé à Castellabate les 8-10 mai 2003 par le Centre de l'UICN pour la coopération méditerranéenne, en partenariat avec l'AIFM, le Centre international pour les paysages culturels méditerranéens, et le Bureau du programme méditerranéen du WWF.

La reconnaissance de l'importance économique, sociale et patrimoniale du paysage devrait favoriser la gestion et la conservation des forêts méditerranéennes. De même, celles-ci devraient intégrer les objectifs d'aménagement, tout comme ceux de la restauration des paysages et de l'environnement. Mais aussi et enfin, la coordination et l'intégration de la gestion forestière dans l'aménagement du territoire en région méditerranéenne sont nécessaires. Ce sont des objectifs que l'AIFM espère atteindre dans les projets Interreg IIIB Medoc et Sudoe "Structuration de réseaux et d'actions de coopération sur la forêt méditerranéenne". La fonction d'animation et de coordination de l'AIFM pour atteindre ces buts sera fondamentale à l'avenir.

**Cristina Montiel**  
Administratrice

## Sommaire

Editorial	-----1
La recherche d'un nouveau paysage de référence pour la forêt méditerranéenne	-----2
La forêt algérienne	-----4
Conservation et ressources forestières en Andalousie	-----6
La réhabilitation des territoires, forêts et paysages incendiés : quelques exemples dans les Bouches-du-Rhône (France)	-----8
Publications	-----9
En bref ...	-----10
Les annonces	-----11
Abonnement	-----12



**ASSOCIATION  
INTERNATIONALE  
FORETS  
MEDITERRANEENNES**

INTERNATIONAL ASSOCIATION  
FOR MEDITERRANEAN FORESTS

**Directeur de la publication :**  
**André Werpin**  
**Rédaction :** Jean Bonnier, Cristina Montiel, Denys Poulet  
**Assistante :** Claire Lallemand

**TEL :** +33 (0)4 91 90 76 70  
**FAX :** +33 (0)4 91 90 71 62  
**email :** info@aifm.org  
**http://www.aifm.org**  
**14, rue Louis Astouin**  
**13002 Marseille FRANCE**

Dépôt légal août 2003



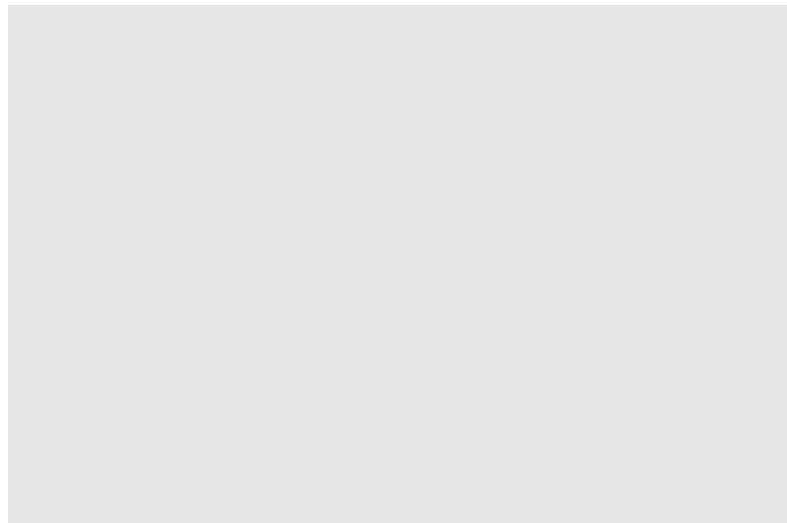
# La recherche d'un nouveau paysage de référence pour la forêt méditerranéenne\*

Le 19 juillet 2000, le Conseil des ministres du Conseil de l'Europe a adopté définitivement la Convention européenne du paysage. Ce texte, fruit d'un large débat entre experts de disciplines variées, a été approuvé par la majeure partie des 45 pays membres de ce Conseil, même si les Etats qui l'ont ratifié sont jusqu'à présent peu nombreux. Son entrée en vigueur nécessite la ratification d'au moins dix Etats.

Ce document, synthétique et largement consensuel, a su donner une forme juridique à une bonne partie des conclusions des réflexions qui, ces dernières années, se sont développées sur le paysage, sur sa transformation et sa détérioration, et sur la nécessité d'intervenir. La Convention considère que le paysage est d'intérêt général, tant par son aspect culturel, qu'écologique, environnemental et social. Il constitue ainsi selon la Convention une ressource favorisant l'activité économique, une composante essentielle du patrimoine culturel et naturel européen, mais aussi est un élément important de la qualité de vie des populations. Cette perception de l'importance du paysage et de sa reconnaissance sociale croissante s'oppose à sa transformation accélérée qui se traduit par sa détérioration, sa défiguration et sa banalisation.

La Convention revendique le droit des populations de bénéficier d'un paysage de qualité, et d'avoir un rôle actif dans sa transformation. Une

\* : Traduit de l'espagnol par Cristina Montiel et Denys Poulet.



**Sierra Morena de Cordoue, Andalousie - Espagne - Photo L. Galiana Martín**

définition du paysage comprise comme réalité territoriale prenant en compte sa perception par les populations, indique que les pouvoirs publics doivent parvenir à établir des objectifs de qualité paysagère. Ces objectifs doivent tenir compte des aspirations des populations lorsqu'on se réfère aux caractéristiques paysagères de leur cadre de vie, pour orienter l'intervention vers leur protection (pour les paysages remarquables), leur gestion (des transformations qui se produisent dans les paysages ordinaires) ou leur aménagement (pour les plus dégradés).

Ces approches (droit à un paysage de qualité, participation des populations à sa définition et à sa modification) intègrent un aspect intéressant de la façon dont doivent se présenter les interventions sur les espaces forestiers méditerranéens.

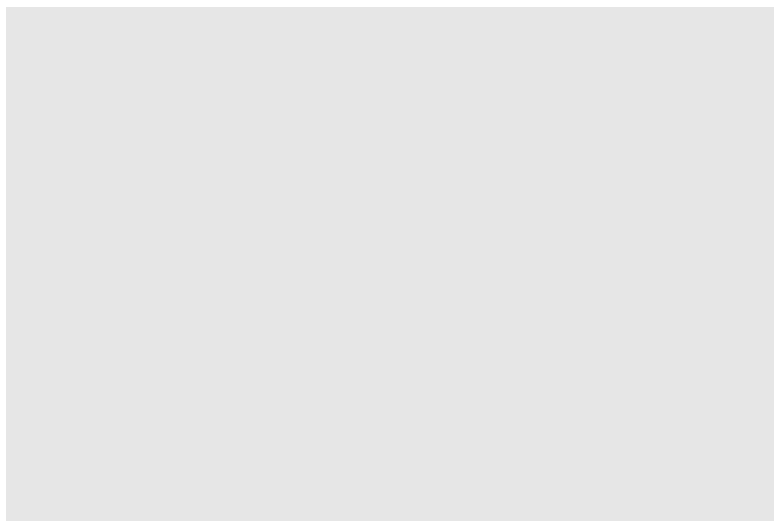
La forêt méditerranéenne, dans ses différentes formes, participe fortement aux transformations auxquelles nous venons de faire référence. Dans la partie nord de la Méditerranée, les processus de déprise agricole ont affecté et continuent d'affecter de grandes surfaces en moyenne montagne, avec ce que cela implique en termes de colonisation forestière. Le sentiment de dégradation du paysage qui accompagne cette colonisation est lié à une perception sociale posée en termes d'efficacité fonctionnelle (productive) d'un espace, propre aux populations rurales qui l'ont historiquement modelé, et cohabite avec une perception positive de ce même processus, d'origine plus urbaine et plus proche des connaissances techniques, qui mettent en avant au contraire sa meilleure contribution au maintien des équilibres écologiques élémentaires (protection du sol et régulation du cycle de l'eau).

D'un autre côté, le processus de littoralisation de la population et de l'activité économique se manifeste par une pression croissante sur les territoires forestiers, soumis à un phénomène d'occupation progressive et à une augmentation de leur fragilité. Ces réalités territoriales, valorisées par la population, qui s'étendent de plus en plus (par exemple l'urbanisation résidentielle en forêt sans qu'elle perde son caractère forestier), continuent à être interprétées en termes d'agression et d'impact quand en réalité ce sont de nouveaux paysages qui s'imposent chaque fois un peu plus et qui devront être gérés dans leur configuration actuelle.

Il ne faut pas oublier que le paysage est dynamique, et que les changements qui le concernent ont des effets aussi bien sur son image que sur la perception que nous en avons. En effet, les transformations territoriales auxquelles nous faisons référence, avec leur traduction paysagère, coïncident dans le temps avec l'apparition de nouveaux critères sociaux de plus en plus importants (biodiversité, multifonctionnalité, durabilité), qui, appliqués au paysage, et en particulier à la gestion des espaces forestiers, a induit moins de certitude sur ce que l'on devait faire dans une grande partie des espaces forestiers méditerranéens.

La forêt densément arborée de l'arrière-pays a cessé d'être le paysage de référence des forestiers, laissant place à une vision plus positive des autres types de formations (forêt ouverte, garrigue, maquis...) qui jusqu'à il y a peu étaient considérées comme ne faisant pas partie des espaces forestiers "nobles", mais qui néanmoins s'adaptent mieux à ces nouvelles valeurs (plus grande richesse et diversité biologique, gestion forestière durable dans le cadre de la multifonctionnalité...). En effet, l'indice élevé de biodiversité des forêts méditerranéennes, ainsi que leur contribution au maintien des équilibres écologiques élémentaires sont les arguments qui justifient actuellement leur conservation.

Néanmoins, la prise en compte du paradigme de durabilité (compromis



**Costa de Alicante, Espagne - Photo Luis Galiana Martín**

entre les intérêts conservationnistes et productivistes) est difficilement applicable dans le milieu méditerranéen, où les bénéfices directs provenant de l'exploitation de la forêt sont faibles voire nuls dans la majorité des cas. C'est le contraire si l'on prend en compte les externalités positives des écosystèmes forestiers méditerranéens (écologiques, au niveau du paysage). Impliquer la population rurale dans la conservation de la forêt, quand la dépendance à ses ressources est faible, semble être un projet irréalisable. D'un autre côté, il n'existe pas non plus de consensus scientifique et social sur le type de formation qui peut répondre le mieux au maintien des équilibres écologiques élémentaires (favoriser l'infiltration de l'eau, maintien du sol, conservation de la biodiversité) dans le cadre du développement durable.

La perte de certitude crée toujours de l'inquiétude. La nécessité d'avancer dans la concertation sociale semble inéluctable. Le paysage, en tant que point de convergence entre la réalité d'un territoire et sa perception sociale, peut être un de ces lieux de rencontres qui nous permettent d'arriver à définir des modèles de référence largement consensuels qui répondent à l'idéal qui revient à indiquer qu'un paysage beau par ses caractéristiques esthétiques est aussi un paysage beau "écologiquement".

**Luis Galiana Martín**  
Département de géographie  
Université autonome  
de Madrid  
Espagne  
email : luis.galiana@uam.es



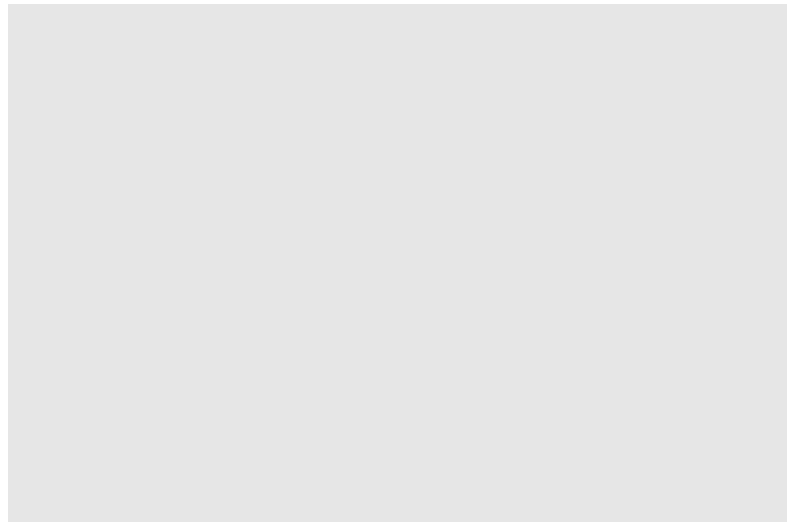


# La forêt algérienne

Par sa position géographique, l'Algérie présente une grande diversité de biotopes occupés par une importante richesse floristique. On y trouve les hautes montagnes, les plaines et les hauts plateaux, les dépressions salées (chotts), les lacs, les gueltas, et le Sahara. Plus de 3 000 espèces végétales dont 635 endémiques sont répertoriées par Quezel et Santa. D'origines biogéographiques diverses, cette végétation a subi depuis fort longtemps des actions destructrices, et la surface forestière en Algérie est en constante régression malgré les opérations de plantations réalisées par les services concernés.

La forêt algérienne semble avoir été étendue avant l'époque carthaginoise et romaine. On rapporte qu'à cette période la forêt était peuplée de fauves. L'historien Ibn Khaldoun indiquait que, au début de l'occupation arabe, "on pouvait aller de Tripoli au Maroc en cheminant sous une voûte continue d'ombrages". L'agriculture, la construction navale et le changement climatique à partir de la période préromaine amorcèrent sa destruction. Ce phénomène se poursuivit durant la période romaine et s'accrut pendant l'invasion des Arabes au X<sup>e</sup> siècle avec le développement du pastoralisme. Les grandes constructions (navales, édifices publics, etc.) de l'époque ottomane aggravèrent encore l'état de dégradation de la forêt. A cette période, 30 % du patrimoine forestier a disparu suite à une exploitation abusive.

En 1830, la forêt couvrait 5 millions d'hectares. L'exploitation des forêts lors de la conquête coloniale — pour la construction des bases, des forteresses et l'approvisionnement des militaires — associé à la surexploita-



**Exploitation de liège au Parc d'el Kala, Algérie - Photo Amar Madoui**

tion du bois, principalement durant la seconde guerre mondiale, ont entraîné la disparition de plus d'un million d'hectares. En 1916, la superficie totale du domaine forestier est supérieure à 3 000 000 ha. En 1955, on en compte 3 289 000 ha. La dégradation de la forêt algérienne et la réduction des surfaces boisées ont persisté jusqu'à nos jours sous l'effet de l'action humaine et surtout de l'instabilité politique qu'a connu le pays. En effet, la superficie totale du domaine forestier algérien actuel est inférieure à 2 500 000 ha dont 1,8 fortement dégradés. Cependant, grâce aux opérations de reboisement pratiquées depuis l'indépendance, les formations forestières couvrent actuellement 4,1 millions d'hectares. Elles sont représentées par des forêts naturelles occupant 1 329 000 ha, soit 32,4 % ; les maquis et les broussailles 1 844 400 ha, soit 44 % ; les pelouses 2 800 ha (0,1 %) et enfin les reboisements 972 800 ha avec 23,5 %. Le taux de boisement est donc de 16,4 % pour le

nord de l'Algérie, alors qu'il atteint seulement 1,7 % si on prend en compte tout le territoire national. Ce taux de boisement est loin de l'équilibre naturel, estimé à environ 25 %.

Ces formations se rencontrent dans six régions forestières relativement homogènes et sont réparties en fonction du bioclimat, du sol et de l'altitude.

1- La région des Hauts Plateaux algéro-tunisiens à l'est à bioclimat semi-aride à aride (300-700 mm de précipitation/an) où domine *Pinus halepensis* plus ou moins mélangé à *Quercus rotundifolia*.

2- La région du chêne liège Kabyle (*Quercus suber*) au nord-est sous bioclimat humide et sub-humide (de 700 à plus de 1000 mm/an). On y trouve la plupart des suberaies ainsi que les principaux peuplements de chêne zeen (*Quercus faginea*), de chêne afarés (*Quercus*

Essences forestières (Source)	1955 (Boudy)	1985 (Seigue)	1997 (Ghazi et al.)	2000 (RNE)	2002* (DGF)
Pin d'Alep	852 000	855 000	800 000	881 000	1 863 858
Chêne liège	426 000	440 000	463 000	229 000	358 048
Chêne vert	679 000	680 000	354 000	219 000	433 312
Chênes zeen et afares	—	67 000	65 000	48 000	47 286
Genévriers	279 000	—	217 000	—	254 528
Thuya de Berbérie	157 000	160 000	143 000	—	59 114
Cèdre de l'Atlas	45 000	30 000	12 000	16 000	36 550
Pin maritime	—	12 000	38 000	32 000	57 727
Sapin de Numidie	—	300	—	—	—
Maquis	780 000	—	—	—	847 086

**Tableau : Principales essences forestières et leurs superficies (ha) (Khelifi, 2002) - \*** : les valeurs de 2002 comprennent les reboisements (contrairement aux valeurs des années précédentes)

afares) et de pin maritime (*Pinus pinaster*). Le cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) est localisé uniquement au niveau du Djurdjura et Babors.

3- La région des plateaux constantinois et de l'Aurès, située au sud de la région précédente, est caractérisée essentiellement par un bioclimat semi-aride (500-700 mm/an), sub-humide et l'humide au sommets. *Pinus halepensis* est l'essence dominante de la région. Le cèdre de l'Atlas se rencontre dans l'Aurès et dans les Monts du Hodna (Bou-Taleb, Rhigha dahra, Guetiane etc.).

4- La région englobant l'Ouarsenis, du Tell central et de l'Algérois, sur la côte méditerranéenne, est limitée au sud par les hauts plateaux. Sous un bioclimat sub-humide (700 à 1000 mm/an), le paysage forestier de cette région est composé essentiellement de pins d'Alep, de chênes verts et de chênes-lièges.

5- La région oranaise qui se trouve à l'ouest de la précédente, avec un bioclimat semi aride est colonisée principalement par le pin d'Alep en association avec le thuya (*Tetraclinis articulata*) et le genévrier de Phénicie (*Juniperus phoenicea*).

6- La dernière région concerne l'Atlas saharien qui constitue la ligne de relief bordant le Sahara au nord. Sous l'influence d'un climat aride (300-500 mm/an), cette région est occupée par le pin d'Alep, le chêne vert et le genévrier de Phénicie.

De cette brève description biogéographique, il ressort les principales essences forestières qui forment la forêt algérienne.

Le tableau ci-dessus montre la diminution de la superficie forestière en Algérie. En 150 ans, l'Algérie a perdu 37 % de ses forêts, ou 10 % si l'on considère l'ensemble "forêts et maquis". Sept millions d'hectares de boisement seraient nécessaires à un niveau de protection acceptable, équivalent à un taux de boisement de 28 % pour le nord de l'Algérie. Si la superficie forestière de pins d'Alep est restée stable sur la période 1955-1985 — et même en progression grâce aux plantations — celle du chêne vert, du cèdre de l'Atlas, du genévrier et de chêne-liège ont connu une réduction considérable. Ces essences forestières, comme d'ailleurs dans tout le Maghreb, font l'objet de divers types

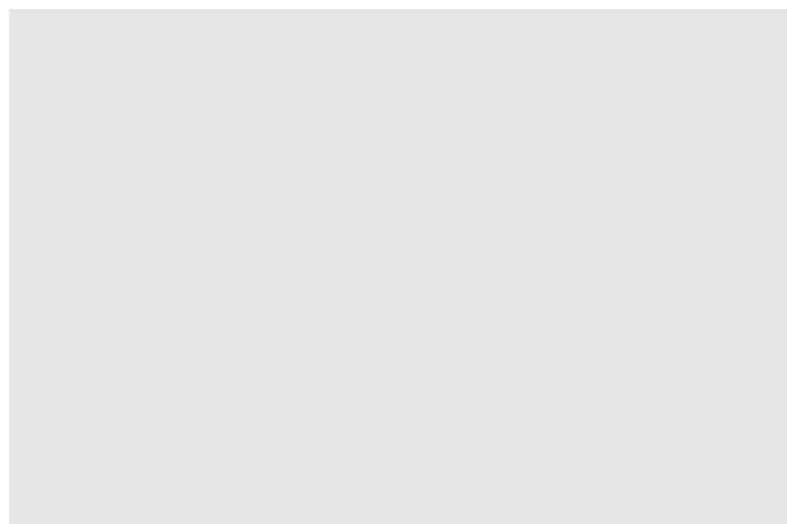
de destruction : par incendies de forêts, surpâturage ou bien coupes illicites. Si jusqu'à maintenant, la dégradation n'est vue que du point de vue de la réduction de la surface forestière, il ne faut pas oublier son impact sur la diversité biologique et sur les ressources phytopharmaceutiques que renferme sûrement cette forêt. Sa protection et sa préservation ne peuvent se faire sans une conscience environnementale chez toutes les personnes concernées.

**Amar MADOU**  
**Université de Sétif**  
**Algérie**

email : amadou@wissal.dz

**Références :**

- ✓ Bensaid S., Hamimi S. & Tabti W., 1998. La question du reboisement en Algérie. Cahiers Sécheresse, V. 9, n°1
- ✓ F.A.O., Description de la végétation naturelle ligneuse de l'Algérie
- ✓ D.G.F., 2000. Document national préparé dans le cadre du FOSA initié par la FAO.
- ✓ Khelifi H., 2002 : Les formations forestières et préforestières des montagnes d'Algérie : diversité et sensibilité.
- ✓ Madoui A. & J.-M. Gehu, 1999. Etat de la végétation dans la forêt de Bou-Taleb, Monts du Hodna, Sétif. Forêt méditerranéenne, Vol. XX, n°4.
- ✓ Madoui A., 2000. Biodiversité du massif forestier de Bou-Taleb. 2<sup>e</sup> Rencontre nationale sur l'environnement et l'écologie. Université de Sétif, 05 Juin.



**Pinède de pin d'Alep (Forêt Ounnougha), Algérie - Photo Amar Madoui**



## Conservation et ressources forestières en Andalousie\*

Les ressources forestières andalouses ont une grande importance socio-économique et environnementale, et ont eu ces dernières années une répercussion sociologique notable avec, en premier, l'approbation du Plan forestier Andalous en novembre 1989 par le Parlement autonome, puis avec l'entrée en vigueur de la Loi forestière en juin 1992. La superficie totale des "espaces forestiers" est de 4 658 105 ha, ce qui représente 53 % du territoire régional, pourcentage important si on le compare à celui de l'Espagne (17 %) et à celui de l'Union européenne (31 %). La forêt représente 52 % et le reste est occupé par des espaces naturels pas ou peu boisés (fruticées diverses, formations herbacées et cultures marginales). L'autre moitié de la superficie de l'Andalousie est constituée de terrains agricoles de qualité et de productivité diverses.

Une grande partie des espaces boisés d'Andalousie (comme dans le reste de l'Espagne) ne peut pas être considérée comme de "vraies forêts" en équilibre avec les conditions climatiques, géomorphologiques et écologiques. La forêt locale, constituée essentiellement de Fagacées du genre *Quercus*, occupe actuellement plus de 1,2 million d'hectares, la plupart étant des chênaies et des suberaies de *dehesas* avec une couverture arborée inférieure à 25 %, considérée comme les restes des forêts méditerranéennes qui couvraient la Péninsule ibérique sur de larges territoires depuis des millénaires.

À côté des chênaies et suberaies se trouvent d'autres formations végé-



Sapin andalou ou sapin d'Espagne (*Abies pinsapo*) - Photo V. Jurado Doña

tales, qui bien qu'occupant une plus faible surface, ont diverses fonctions écologiques et paysagères. Ainsi, les forêts de sapins d'Espagne (*Abies pinsapo*) des terrains montagneux de Cadix et de Malaga sont un des endémismes les plus singuliers de la Péninsule. Ces sapinières originales qui ont une aire de répartition très réduite, qui sont apparentées aux forêts des montagnes nord-marocaines et à celles d'autres lieux (comme en Grèce, ou au sud-est de la Turquie), et qui préfèrent les expositions à l'ombre ainsi que les précipitations importantes (supérieure à 1000 mm/an), constituent actuellement un espace forestier unique en Europe.

De même nous devons mettre en avant l'existence de forêts d'oliviers sauvages (*Olea europaea*) sur des vertisols argileux caractéristiques des vastes plaines fertiles (*campiñas*) qui

furent abondamment déboisées pendant des millénaires. Les oliviers sauvages sont associés aux lentisques, palmiers et autres espèces arbustives, créant l'un des paysages forestiers les plus caractéristiques de la zone thermoméditerranéenne andalouse (principalement dans les provinces de Cadix et Séville). Les pinèdes (jusqu'à six espèces différentes du genre *Pinus*) occupent 32 % de la surface forestière andalouse, soit 760 000 ha (ce qui indique leur grande importance). Indépendamment de leur caractère local ou naturalisé, les pinèdes ont acquis une place prépondérante dans les reboisements effectués lors des dernières décennies dans la majeure partie du territoire espagnol, mais subissent également beaucoup les incendies, compte tenu de leur forte inflammabilité. La suberaie (*Quercus suber*) est une formation agroforestière qui couvre en Andalousie environ 250 000 ha,

\* : Traduit de l'espagnol par Claire Lallemand, Cristina Montiel et Denys Poulet.



**Chêne-liège (*Quercus suber*)** - Photo V. Jurado Doña

parmi lesquels 188 000 environ correspondent à des massifs plus ou moins homogènes, et le reste à des peuplements mixtes de chênes verts, d'oliviers sauvages, et de chênes-rouvres (*Quercus lusitanica*). Dans le parc naturel de *Los Alcornocales* (Cadix-Malaga), la suberaie prend l'aspect d'une formation forestière exubérante, avec une physionomie de forêt atlantique. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le scientifique allemand Wilkomm la cite comme la "forêt vierge européenne", la plus belle et passionnante qu'il ait vue. La vente des biens publics (*Désamortización*<sup>1</sup>) de 1855 ne concerna heureusement pas la plu-

part des massifs de chênes-lièges gaditains (de Cadix, n.d.r.), ni les forêts de chênes-rouvres (*Quercus canariensis* et *Quercus lusitanica*), et ainsi de nombreuses suberaies appartenant à différentes municipalités gaditaines furent conservées. Les provinces de Huelva et de Séville possèdent de grandes forêts de chênes-lièges, produisant pour la plupart du liège d'excellente qualité.

A coté de cette présentation des espaces boisés d'Andalousie, qui se distinguent par leur biodiversité et également par leur importance socio-économique et paysagère, il y a de

vastes étendues de matorrals constituées de diverses espèces (arbousiers, lentisques, viornes, palmiers, romarins, cistes, troènes...), qui atténuent les phénomènes érosifs mais aussi permettent l'établissement de niches écologiques pour l'avifaune migratoire. Quelques fruticées, déconsidérées il n'y a pas si longtemps par les gestionnaires forestiers et maintenant associés à des étapes de maturation forestière, contribuent à protéger les sols contre l'érosion, et sont également considérés comme des écosystèmes transitoires liés à l'action destructrice et continue de l'Homme sur le territoire méditerranéen.

**Vicente Jurado Doña**  
Direction de l'environnement  
Région Andalousie

email : vicente.jurado@  
juntadeandalucia.es

et  
**Eduardo Araque Jiménez**  
Département d'analyse  
géographique régionale  
Université de Jaén  
Espagne

email : earaque@ujaen.es

---

1 : La *Désamortización* est la vente aux enchères des biens de l'Etat, du clergé et d'autres structures publiques ordonnée par la loi Madoz du 1<sup>er</sup> mars 1855, dans le but à l'époque d'augmenter les fonds publics.



# La réhabilitation des territoires, forêts et paysages incendiés :

## Quelques exemples dans les Bouches-du-Rhône (France)

Territoires, forêts et paysages : ce titre résume à lui seul l'intérêt d'une approche globale de la forêt méditerranéenne, qui lie l'art du paysagiste à la culture du forestier, de l'agriculteur, de l'écologue et de l'aménagiste. Nos forêts jouent un rôle décoratif, de paysage perçu depuis la ville ; en même temps la place de l'homme mérite d'y être réaffirmée comme centre d'un patrimoine vital, valant d'être vécu de l'intérieur.

Les participants de l'atelier de Castellabate<sup>1</sup> ne s'y sont pas trompés, en traduisant le thème du programme international "*Forest Landscape Restoration in the Mediterranean Region*" par "Restauration des terroirs forestiers méditerranéens". L'idée paraît un peu farfelue : comment voir, dans un espace dégradé par le surpâturage, la désertification, l'érosion ou le feu, un terroir capable de production ? Alors qu'il est déjà difficile de tirer un revenu des forêts bien venantes !

C'est pourtant l'objectif que se sont fixé tous les acteurs concernés, après, entre autres, les incendies de l'Etoile (3 500 ha en 1997) et des Alpilles (2 500 ha en 1999), en France dans le département des Bouches-du-Rhône. Ils ont cherché à tirer parti de ces crises pour replacer l'homme au coeur du paysage forestier.

### Interventions urgentes après incendie

Le feu et la proximité des villes ont marqué la colline provençale, tellement protégée en certains sites que la biomasse combustible y était devenue

énorme, espace sans vocation d'ailleurs, dont chacun pensait pouvoir user sans en prendre soin. Après ces incendies, les réflexions menées tant par l'association Forêt méditerranéenne que par l'Office national des forêts pour le compte de l'Etat et des collectivités territoriales ont visé à gérer de façon intégrée le risque de nouvel incendie et les massifs forestiers. Ont été utilisés, comme outils, les schémas de réhabilitation, les PIDAF<sup>2</sup> et les PPRif<sup>3</sup>.

Les riverains, choqués par l'incendie, demandaient un reboisement rapide. Lors des réunions et tournées de concertation, l'idée d'une aide qui cherche à aller dans le sens de la nature et non à la contrefaire s'est, cependant, peu à peu imposée.

Des relevés de la régénération naturelle ont montré que les peuplements détruits par le feu tendaient à se reproduire à l'identique. Il est apparu également que la coupe des bois brûlés assainissait la régénération, à condition de ne broyer que les andains<sup>4</sup>, que les fascines<sup>5</sup> réduisaient les coûts de nettoyage, restructuraient le paysage et retenaient la terre, favorisant la venue des feuillus. Les crues survenues lors de violents orages ont conduit à recommander de ne laisser aucun bois brûlé, ni coupé ni sur pied, dans le fond des vallons et les bas de versants.

### Cultures, nature et... culture

Ce même travail d'information et de concertation a contribué à une prise de conscience de la valeur d'usage des espaces naturels et à une réappropriation des territoires par les



**Genêts d'Espagne dans le massif de l'Etoile, cinq ans après l'incendie : les riverains se réapproprient la nature**  
- Photo Alain Grogno

usagers. Cette valorisation passe moins par la production de bois que par le retour, aidé, d'une culture agricole et forestière, déclinée selon des filières très diverses en fonction des potentialités, telles que le pastoralisme, l'oléiculture, la trufficulture ou la cynégétique.

Retrouver, après incendie, puis conserver la grande biodiversité des forêts méditerranéennes constitue le second axe de valorisation patrimoniale. Il s'appuie sur la démarche Natura 2000, au travers d'une gestion durable qui mérite de bénéficier d'une aide internationale dans la mesure où elle contribue largement au maintien des équilibres de la biosphère.

Enfin, la vocation d'accueil de ces massifs s'est trouvée catalysée par la mise en évidence d'un patrimoine bâti ou archéologique révélé par le feu et par l'identification d'unités paysagères "à vivre" associées à des ambiances (L'Etoile rupestre, le parcours pastoral, le Garlaban de Pagnol,





**Sylvopastoralisme dans le massif des Alpillon** - Photo Alain Grognou

etc.). Cette fréquentation accrue renforce l'intérêt des travaux de protection des cheminements, l'instauration d'un code de bonne conduite, une canalisation et un encadrement des activités sportives, pédagogiques ou culturelles au sein des massifs.

La palette d'outils de réhabilitation doit être considérée comme ouverte, tant la concertation peut être créative, conduite par le savoir-faire du chargé d'étude. La meilleure prévention d'un nouvel incendie, c'est l'attachement de la population à la forêt, qui dépend du niveau de connaissance des fonctions qu'elle assure. Révéler, aux yeux de tous, la valeur des territoires devient un gage de restauration bien vécue des paysages méditerranéens, et de gestion, ensuite, dans la durée.

**Alain GROGNOU**  
Ingénieur des travaux  
des eaux et forêts  
Office national des forêts,  
Agence interdépartementale  
Bouches-du-Rhône Vaucluse  
France  
email : alain.grognou@onf.fr

1 : Atelier organisé début mai 2003 à Castellabate, en Italie du sud, province de Salerne, par le Centre pour la coopération méditerranéenne de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN CMC), avec l'aide de l'AIFM, du Centre méditerranéen pour les paysages culturels (ICMCL) et du bureau méditerranéen du WWF (WWF MedPO).

2 : PIDAF : Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier.

3 : PPRif : Plan de Prévention des Risques d'incendie de forêt.

4 : Branches et végétaux coupés et mis en tas pour faciliter leur broyage.

5 : Branches et troncs retenus par des souches coupées à 60 cm du sol, et disposées comme des murets soutenant des terrasses en travers de la pente.

## Publications



*Agnoletti, Mauro et al. 2002 : Le paysage agro-forestier toscan. Instruments pour l'analyse, la gestion et la conservation. Arsia, Florence. 158 pages.*

On a réuni, dans ce livre, les résultats intéressants du projet de recherche sur le paysage agro-forestier toscan, engagé par la Junte régionale toscane, sous la responsabilité de l'ARSIA et réalisé avec la coordination scientifique du Département des sciences et technologies forestières et environnementales de l'Université de Florence.

On y trouve illustrée une méthodologie d'analyse du paysage consacrée particulièrement à l'étude des dynamiques évolutives des usages agricoles et forestiers qui intéressent l'environnement essentiellement montagnard et collinaire de la Toscane entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le siècle passé.

Si les problématiques liées à la planification et à la gestion du paysage sont bien articulées et prises en compte dans leurs aspects opérationnels, il est certain que la considération des dynamiques historiques et territoriales qui ont déterminé l'état des paysages, constitue une voie utile pour la compréhension des valeurs de la ruralité moderne ainsi qu'une aide à la définition technique en vue d'une gestion qui sache intégrer sagement la protection de biens agricoles et forestiers et la qualité du paysage.



*Junta de Andalucía, 2002 : Paysages d'Andalousie : "Sierras y Montañas". collection de 8 fiches + CD Rom, ed. Consejería de Medio Ambiente.*

Cette publication est la première d'une nouvelle collection de Paysages d'Andalousie, éditée par la Direction de l'environnement de la Région Andalousie, qui comprend quatre séries correspondant à chacun des grands ensembles territoriaux et environnementaux de la région : "Sierras y Montañas", "Campiñas y Estepas", "Litoral" et "Paisajes del Agua" (Collines et montagnes, Campagne et steppes, Littoral, et Paysages des zones humides).

A l'occasion de l'Année Internationale de la Montagne, a été publié le premier numéro, consacré aux collines et aux montagnes. Il s'agit d'une collection de 8 fiches qui présentent des aspects de perception du paysage, de son interprétation, de sa signification culturelle et sa valeur artistique (liée à l'émotion ressentie) de la Sierra de María (Los Vélez, Almería), Pinsapar (Sierra del Pinar, Grazalema, Cadix), La Nava de Cabra (Sierras Subbéticas, Cordoue), Veleta-Mulhacén (Sierra Nevada, Grenade), Castillo de Cortegana (Sierra de Aracena, Huelva), Cerro de Las Pedrizas (Sierra Mágina, Jaén), Puerto de los Pilonos (Sierra de las Nieves, Ronda, Malaga), et Cerro del Hierro (Sierra Norte, Seville).

**Cristina Montiel**



## En bref ...

### Breves

✓ L'AIFM a signé début juillet la "Charte des acteurs de la coopération en Méditerranée" proposée par le collectif Medcoop. Cette charte est disponible sur Internet (<http://www.medcoop.com/html2/archives/Charte-Medcoop.htm>).

✓ Le projet Interreg IIIB Sudoe FORETMED dont le chef de file est l'Association des propriétaires forestiers de Soria (Espagne) a été accepté par la Commission européenne. Email : ASFOSO@teletel.es.

✓ Le prochain appel à projet du programme Interreg IIIB Medoc dans lequel sera présenté le projet "Structuration de réseaux et d'actions de coopération sur la forêt méditerranéenne" (RECOFORME) sera ouvert du 15 septembre au 1<sup>er</sup> décembre 2003.

✓ Tous les bulletins d'information de l'AIFM sont disponibles en format PDF sur notre site Internet ([http://www.aifm.org/c\\_aifm.php?LANG=fr&N=act&NN=2](http://www.aifm.org/c_aifm.php?LANG=fr&N=act&NN=2)).

✓ Parution du livre "Ecologie et biogéographie des forêts du bassin méditerranéen" de Pierre Quézel et Frédéric Médail, coll. environnement, ed. Elsevier, Paris (Service abonnement, fax : + 33 1 71 72 46 64).

### Recherche de partenariat

La Communauté d'agglomération du Pays d'Aix (France) recherche des partenaires européens pour un projet Life-environnement sur le développement de la filière bois énergie et la gestion intégrée des risques d'incendie de forêt. Le résumé du projet est disponible sur le site Internet de l'AIFM. Date limite de dépôt du dossier : 30 novembre 2003. Contact : Corinne Pina, email : [cpina@agglompaysdaixenprovence.fr](mailto:cpina@agglompaysdaixenprovence.fr).

### Congrès méditerranéen des forêts et des espaces naturels terrestres : Comité scientifique préparatoire

Un Comité scientifique préparatoire composé de personnalités scientifiques provenant de différents pays méditerranéens s'est réuni du 7 au 9 juillet 2003 à Marseille pour préciser le cadre du Premier Congrès méditerranéen des forêts et des espaces naturels terrestres. Ce Congrès sera un des moments du projet maintenant baptisé "**Les forêts méditerranéennes face aux préoccupations mondiales et aux demandes locales**".

Il a été décidé de confronter une série de thèmes liés aux forêts méditerranéennes pour la plupart issus de travaux déjà accomplis ici ou là et, plus particulièrement au cours du projet "Problématique de la forêt méditerranéenne", aux exigences des grandes conventions internationales.

Le projet se compose de trois phases :

✓ Une phase de préparation du Congrès où seront explorés et analysés les liens entre les forêts méditerranéennes, les demandes locales et les préoccupations mondiales.

✓ Une deuxième phase où seront déterminées les recommandations à mettre en œuvre (lors de la tenue du Congrès).

✓ Une troisième phase destinée à mettre en place les procédures visant à appliquer les recommandations émises.

La note de cadrage (AIFM/03/534) issue de cette réunion est disponible en français et en anglais sur Internet (ou sur simple demande, contact : Denys Poulet, email : [denys.poulet@aifm.org](mailto:denys.poulet@aifm.org)).

\* : J. de Montgolfier (France) ; O. Mhirit (Maroc), excusé ; B. Cabannes (France), excusé ; F. Castro Rego (Portugal) ; C. Gracia (Espagne), excusé ; R. Velez (Espagne) ; C. Montiel (Espagne) ; M. Bariteau (France), S. Baldini (Italie), remplacé par R. Mercurio, B. Piotta (Italie), excusée.

### Maurizio Merlo

Maurizio Merlo, forestier, professeur d'économie à l'Université de Padoue (Italie), très impliqué ces derniers temps dans l'évaluation des fonctions non marchandes de la forêt méditerranéenne, membre actif de l'Institut forestier européen (EFI), animateur de programmes de recherche européen sur la valeur patrimoniale des forêts méditerranéennes, est décédé à la fin du mois d'août 2003. Nous adressons à ses proches nos plus sincères condoléances.

# Les annonces



✍ Du 3 au 6 octobre 2003 - Sydney - Australie

### III<sup>e</sup> Conférence internationale sur les feux de forêts et de broussailles

Contact : GPO box 128 - Sydney NSW Australie 2001 - Australie  
Tél. : +61 2 9248 0800 Fax : +61 2 9248 0894  
e-mail : wildlandfire03@tourhosts.com.au  
site Web : www.wildlandfire03.com

✍ Du 15 au 17 octobre 2003 - Castelló d'Empuries - Espagne

### IV<sup>e</sup> Congrès des sciences du paysage

Contact : Secretaria científico tècnic de gestió del paisatge - Zona universitària de Pedralbes - Edifici Còrpulez sotan Torre A - Universitat de Barcelona - c/ baldiri Reixac, s/n 08028 Barcelone - Espagne  
Tél. : +34 93 333 34 66 Fax : +34 93 446 57 4 8  
site Web : www.ub.es/gievp/equip.html

✍ Du 16 au 17 octobre 2003 - Poitiers - France

### Colloque international : la forêt, enjeux comparés des formes d'appropriation, de gestion et d'exploitation dans les politiques environnementales et le contexte d'urbanisation généralisée

Contact : Maison des sciences de l'homme et de la société - 99, avenue du recteur Pineau - 86022 Poitiers cedex - France  
Tél. : +33 5 49 45 46 94 Fax : +33 5 49 45 48 98

✍ Du 17 au 18 octobre 2003 - Bédoin - France

### Assemblée générale de l'association "Forêt méditerranéenne" et séminaire de réflexion sur l'évolution de l'association

Contact : Denise Afxantidis - Forêt méditerranéenne - 14, rue Louis Astouin - 13002 Marseille - France  
Tél. : +33 4 91 56 06 91 Fax : +33 4 91 91 93 97  
e-mail : contact@foret-mediterranee.org  
site Web : www.foret-mediterranee.org

✍ Du 20 au 24 octobre 2003 - Gardanne - France

### Rencontres euroméditerranéennes feux de forêts 2003

Contact : Entente interdépartementale - 13120 Gardanne - France  
Tél. : +33 4 42 60 86 50 Fax : +33 4 42 60 86 51  
e-mail : entente.foret@wanadoo.fr  
site Web : www.pont.entente.org

✍ Du 12 au 15 novembre 2003 - Florence - Italie  
**Séminaire : Suivi et indicateurs de la biodiversité forestière en Europe : Des idées au niveau opérationnel**

Contact : Tor Björn Larsson - European Environment Agency  
e-mail : tor-bjorn.larsson@eea.eu.int  
site Web : www.efi.fi/events

✍ Du 14 au 16 novembre 2003 - Vilagarcia de Arousa - Espagne

### FIREFOR 2003 : Salon international des techniques et machines pour la prévention et l'extinction d'incendies de forêt, la restauration des zones affectées, l'exploitation forestière, la mécanisation et la sécurité des travailleurs forestiers

Contact : M. Llera - CONDINTER - BP 3 123 - 50080 Saragosse - Espagne  
Tél. : +34 6 96 94 15 24 Fax : +34 9 76 27 67 31  
e-mail : firefor-fair@terra.es  
site Web : www.fexdega.es

✍ Du 27 au 29 novembre 2003 - Thessalonique - Grèce

### V<sup>e</sup> réunion Cost E21 : le rôle des forêts dans l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre

Contact : Cost E21 - NAGREF - Thessalonique - Grèce  
site Web : www.bib.fsagx.ac.be/cost21/info/agenda/2003-11-27/

✍ Du 7 au 11 décembre 2003 - Timimoun - Algérie

### Deuxième conférence méditerranéenne de rhizobiologie

Contact : FABAMED DZ-2003 - INRAA - 2, rue des frères Ouaddek - BP 200 - Hassan Badi, El Harrach - Alger - Algérie  
Fax : +213 21 52 12 83  
e-mail : fabamed-dz@ifrance.com

✍ Du 25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2004 - Ile de Rhodes - Grèce

### X<sup>e</sup> Congrès international sur les écosystèmes méditerranéens

Contact : Margarita Arianoutsou - Université d'Athènes - Faculté de biologie - Département d'écologie - 15784 Athènes - Grèce  
Tél. : +30 210 727 43 52 Fax : +30 210 727 48 85  
e-mail : marianou@biol.uoa.gr  
site Web : www.uoa.gr/biology/medecos

✍ Du 8 au 13 août 2005 - Brisbane - Australie

### XXII<sup>e</sup> Congrès mondial de l'IUFRO

Contact : R.J. Haines - Queensland Forestry Research Inst. - Australie  
Tél. : +61 7 38969714 Fax : +61 7 38969628  
e-mail : hainesr@qfril.se2.dpi.qld.gov.au  
et iufro@forvie.ac.at



# Rejoignez-nous en adhérant à notre association :



## Bulletin d'adhésion et d'abonnement 2003



15 euros pour les personnes physiques (abonnement inclus)  
50 euros pour les personnes morales (abonnement inclus)

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

.....

Pays : .....

Téléphone : (avec indicatif du pays).....

Fax : (avec indicatif du pays).....

email : .....

Adresse professionnelle : .....

.....

Pays : .....

Téléphone : (avec indicatif du pays).....

Fax : (avec indicatif du pays).....

email : .....

Je souhaite recevoir mon courrier :

- à mon adresse personnelle  en français  
 à mon adresse professionnelle  en anglais  
 par email (lorsque le format des documents le permet)

Je régle ma cotisation :

- par mandat international net de frais de change et de transfert  
 par chèque, pour les comptes domiciliés dans la zone euro  
Compte CCF Marseille n° 30056 00194 01945406464 60  
 par carte bancaire : date d'expiration :  /

Numéro :

- indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation

Je souhaite recevoir une facture

A renvoyer à : AIFM - 14, rue Louis Astouin -  
13002 Marseille FRANCE TEL: +33 (0)4 91 90 76 70  
FAX: +33 (0)4 91 90 71 62 email : info@aifm.org  
Pour plus d'information : <http://www.aifm.org>

The English version of this bulletin is also available.

L'ASSOCIATION  
INTERNATIONALE  
FORETS  
MEDITERRANEENNES  
reçoit l'aide de :



Etat français  
FNADT



Région Provence-  
Alpes-Côte d'Azur  
(France)



Département des  
Bouches-du-Rhône  
(France)



Union européenne